

Bonjour Visiteur! | S'identifier ou
S'inscrire

A Propos Publicité Nous contacter RSS

BUSINESS

MAGAZINE

Rechercher

Accueil En Une Actualité Interview Portrait Stock Exchange Entreprise Immobilier
Business Files Bloc-notes Happy Hour

Eric Ng Ping Cheun (économiste et directeur de PluriConseil): «Le gouvernement se trouve devant une 'crisis of expectations'»

Business Magazine No. - 1214 - du mercredi 16 décembre 2015 au mardi 22 décembre 2015



L'ancien Chairman de la State Trading Corporation (STC) et de la Tertiary Education Commission revient sur son départ de ses deux institutions, aborde les défis qui attendent la STC, fait le bilan du gouvernement Lepep et donne son avis sur la gestion de l'économie.

BUSINESSMAG. Il y a un an, le gouvernement vous évinçait comme Chairman de la State Trading Corporation et de la

Tertiary Education Commission. Pourquoi, selon vous ?

Je n'en ai pas la moindre idée! Dans le cas de la State Trading Corporation (STC), j'ai seulement reçu une lettre du secrétaire permanent du ministère de l'Industrie m'informant que ma présidence était terminée. Point à la ligne. Aucune mention

n'est faite quant à la raison de cette décision.

Dans le cas de la Tertiary Education Commission (TEC), j'ai quand même pu rencontrer la ministre de l'Éducation dans son bureau un vendredi. Cela a été une réunion cordiale qui a duré près de deux heures. Mais quelques jours après, le Senior Chief Executive du ministère de l'Éducation m'a fait part de ma révocation, sans raison apparente.

BUSINESSMAG. Avec le recul, pensez-vous avoir quelque chose à vous reprocher concernant votre passage à la STC ?

Je n'ai absolument rien à me reprocher. Sinon, le nouveau ministre de l'Industrie m'aurait sans doute appelé pour me le dire et justifier ainsi ma mise à l'écart. Mais je n'ai eu aucun rendez-vous avec lui. Sa décision était donc purement politique. D'ailleurs, c'est plus de cinq mois après mon départ qu'un nouveau président a été nommé. La bonne gouvernance aurait exigé qu'on ne laisse pas vacant le poste de président et qu'un proper handing over soit effectué entre le président sortant et le président entrant.

Il est bon que vos lecteurs sachent que je suis arrivé à la STC en avril 2012. Sous ma présidence, le conseil d'administration a fait avancer beaucoup de dossiers dans l'intérêt du pays. Nous avons travaillé en intelligence avec le management, qui était efficace, et avec le soutien d'un personnel dévoué.

BUSINESSMAG. On ne sent pas d'amertume dans vos propos. Vous n'en voulez pas au gouvernement ?

Je peux comprendre qu'un nouveau gouvernement veuille mettre ses hommes à la tête des organisations publiques. C'est une question de confiance, pas nécessairement de compétence. Mais il convient de respecter une certaine élégance lorsqu'on fait partir un président de conseil d'administration. Chaque homme a sa dignité et sa réputation à défendre.

Dans le secteur privé, lorsqu'on remplace un président, on le convoque, on lui explique, on le remercie pour son travail et on lui serre la main en guise d'au revoir. Un ministre n'est-il pas capable de procéder de la même manière ? L'arrogance du pouvoir fait perdre le sens des relations humaines.

BUSINESSMAG. Quelles sont les réformes qui doivent être envisagées à la STC à votre avis ?

Je pense qu'à terme, la STC devra s'occuper essentiellement des produits pétroliers. Dans la perspective de créer un Petroleum Hub, il faudra une agence publique qui soit totalement dédiée à l'organisation et à la gestion du commerce régional des produits pétroliers. La STC a développé une certaine compétence technique dans le secteur pétrolier, étant d'ailleurs en charge du dossier du Petroleum Hub.

Reste qu'il faudra renforcer les capacités d'analyse de la STC. La gestion des risques doit se faire de manière structurée et par une équipe de professionnels aguerris à

plein temps. Une telle équipe doit comporter des gens qui soient capables d'évaluer les prix internationaux, les taux de change, les taux d'intérêt, les facteurs géopolitiques et les enjeux économiques dans un contexte de volatilité permanente des marchés. Ce n'est pas un travail de comptable. Il faut faire appel à des spécialistes de la finance.

Malheureusement, la structure salariale de la STC, qui est déterminée par le Pay Research Bureau, n'attire pas de telles compétences. Il faudra alors recruter sur contrat, mais c'est à durée déterminée et le renouvellement d'un contrat est tributaire d'allégeance politique. Le mieux serait de revoir toute la politique salariale de la STC et d'introduire le critère de la performance individuelle.

BUSINESSMAG. On a récemment entendu que la STC aurait accumulé des réserves de Rs 2 milliards. À l'Assemblée nationale, le ministre du Commerce a parlé de profits accumulés «pendant des années». Ces profits n'ont-ils pas été réalisés sur le dos des consommateurs ?

La STC a un système de subventions croisées où les surplus générés sur les produits pétroliers servent éventuellement à atténuer les hausses de prix de ces derniers, mais aussi celles du gaz ménager, du riz et de la farine. Donc, les surplus accumulés reviennent aux consommateurs. Simplement, il y a une réaffectation du surplus des automobilistes aux autres consommateurs. Mais, pour être juste, il faut alléger le fardeau des automobilistes en répercutant les surplus sur les prix des carburants à la pompe.

BUSINESSMAG. Force est de constater que la baisse du prix du brut ne se reflète pas vraiment à Maurice. Le ministre Ashit Gungah l'a d'ailleurs reconnu à demi-mot. Faut-il, selon vous, revoir le système de Petroleum Pricing Mechanism ?

On a gardé le système, mais on a modifié les critères à partir desquels on active un changement des prix des carburants à la pompe. On a juste introduit une dose de flexibilité dans le système. Si les baisses de prix peuvent être désormais plus fréquentes, les hausses le seront aussi. J'espère qu'on ne changera pas les règles du jeu selon ce qui nous convient, au gré de la conjoncture !

Le problème est plutôt structurel. Le système permet à l'Etat d'imposer une série de taxes et de prélèvements sur le prix brut du carburant. On a même une double imposition avec la TVA appliquée sur les droits d'accises! Les taxes et les prélèvements représentent plus de 50 % du prix à la pompe.

Il existe un abus des prélèvements pour alimenter des fonds spéciaux. Pourquoi les automobilistes doivent-ils être taxés pour financer l'achat de nouveaux bus à travers le Bus Recovery Account ou la construction d'infrastructures via le Build Mauritius Fund ? Ces financements doivent provenir plutôt du budget général de l'État. La baisse du prix à la pompe aurait pu être de Rs 10 si l'on avait revu les taux d'imposition et les modes de calcul des taxes et des prélèvements.

BUSINESSMAG. Quel serait l'impact d'une baisse prolongée de prix du brut sur l'économie locale ?

Le prix international du brut est déjà relativement bas et je ne suis pas sûr qu'il baissera encore. Il ne remontera pas non plus rapidement. Quoi qu'il en soit, une variation du prix international ne se traduira pas forcément par un changement de prix au niveau local, car notre Petroleum Pricing Mechanism tend à atténuer l'impact de la volatilité du prix international. Et puis, il faut prendre en considération le fret et le taux de change. Une baisse du prix du brut peut être anéantie par une hausse du dollar.

Si le prix international du pétrole continue de chuter, les automobilistes devront bénéficier d'une nouvelle baisse des prix à la pompe. Le Central Electricity Board verra ses coûts de production diminuer, tout comme notre compagnie d'aviation nationale. La baisse des coûts devrait être répercutée sur tous les prix de vente de l'électricité et des billets d'avion. La finalité de l'économie, c'est le bien-être du consommateur, pas celui du monopole.

BUSINESSMAG. En parlant de bien-être des Mauriciens, comment analysez-vous la performance générale du gouvernement après un an de mandat ?

Le gouvernement n'a pas été à la hauteur des attentes qu'il a suscitées au début de l'année. Il se trouve, six mois plus tard, devant une crisis of expectations, maintenant transformée en déception. Il a beaucoup promis, mais il a peu réalisé jusqu'ici.

Il avait promis 15 000 nouveaux emplois par an, mais seulement 5 100 emplois seront créés cette année, selon les prévisions de Statistics Mauritius. Il avait promis la méritocratie, mais les nominations dans les conseils d'administration des corps paraétatiques ainsi que des recrutements dans le secteur public obéissent à des critères politiques. Il avait promis la bonne gouvernance, mais nos institutions judiciaires et nos organismes de régulation n'ont jamais été aussi secoués. L'instabilité est quasiment permanente dans la vie du pays, avec son lot de péripéties chaque semaine...

BUSINESSMAG. Et concernant la gestion de l'économie en général ?

On ne sait pas trop qui est le véritable pilote de l'économie nationale. Est-ce le ministre des Finances qui gère le budget de l'Etat ? Ou le Premier ministre qui a présenté une Economic Mission Statement (EMS) ? Ou le ministre des Services financiers qui a renégocié le traité fiscal entre l'Inde et Maurice ? Ou encore le ministre du Logement qui intervient dans les prix et les licenciements ? Faute de cohésion et de cohérence de vues au sein de l'équipe gouvernementale, il y a une absence de direction dans la politique économique.

La dernière enquête trimestrielle de la Chambre de commerce et d'industrie de Maurice indique une baisse de confiance de ses membres au cours du troisième

trimestre. Donc, l'optimisme suscité par l'EMS fin août n'aura pas duré longtemps. Certes, les gros projets sont suivis de près par le Bureau du Premier ministre, mais ils ne concernent qu'une poignée d'entrepreneurs. Pour relancer l'économie, il faut créer une dynamique dans tous les secteurs, pas seulement dans la construction de Smart cities.

BUSINESSMAG. Vous évoquiez le traité fiscal avec l'Inde. Il y a eu des couacs sur le plan de la communication sur ce dossier...

Les opérateurs du secteur offshore sont en plein désarroi. D'abord, le gouvernement remet en question notre stratégie tournée vers l'Inde. Puis, le pays accepte d'être qualifié à tort de «paradis fiscal» et d'être accusé de favoriser le round tripping. Ensuite, des ministres questionnent le bien-fondé de l'existence des traités de non-double imposition fiscale. Et finalement, le Premier ministre mauricien est allé plaider le maintien de l'exemption de la capital gains tax auprès de son homologue indien. Tout cela ne fait qu'amplifier le climat d'incertitude dans ce secteur, ce qui effarouche les investisseurs.

Certains gardent encore l'espoir que la fameuse clause 13 du traité indo-mauricien restera intacte. Mais je crains fort qu'il ne soit trop tard pour sauver les meubles. Ceux qui ont négocié avec les autorités indiennes avec tant de légèreté ont commis une grosse bourde que Maurice paiera chèrement en termes de pertes d'emplois.

BUSINESSMAG. Une croissance supérieure à 5 % en 2016 ; vous y croyez ?

Je ne crois même pas que la croissance économique dépassera les 4,0 % l'année prochaine, contrairement à ce que prévoit la Banque de Maurice. On n'est pas encore au début de 2016 pour avoir une meilleure visibilité. Vers la fin de juin dernier, un économètre affirmait, dans une interview de presse, que «franchir la barre de 4 % de croissance en 2015 est à notre portée». Cette prévision, faite pourtant au milieu de l'année, s'avère bien loin de la réalité, puisque la croissance en 2015 sera autour de 3,4 %.

BUSINESSMAG. Donc, c'est mal parti pour le miracle économique ?

Au lendemain des dernières élections générales, j'étais parmi les rares personnes à dire ouvertement qu'il n'y aurait pas de miracle économique, alors que d'autres feignent d'y croire pour être dans les bons papiers du nouveau gouvernement. C'était mal parti dès le départ : compensation salariale généreuse à tous les employés indistinctement, hausse conséquente de la pension de vieillesse sur une base universelle et aucune réforme dans les corps paraétatiques déficitaires. Quand l'État bouffe autant de ressources financières et impose des coûts salariaux aux entreprises, l'investissement privé ne peut pas redémarrer.

Maintenant, on annonce l'introduction d'un salaire minimum qui va affecter les petites et moyennes entreprises. Aussi, des centaines d'emplois seront supprimés dans le secteur offshore, l'industrie des technologies de l'information et de la

communication ralentit quelque peu, la manufacture stagne et la construction peine à se relever. Par-dessus ces difficultés locales, les conditions internationales ne sont pas réunies pour que Maurice réalise une croissance digne d'un miracle économique.

BUSINESSMAG. La décision de baisser le Repo rate à la dernière réunion du comité de politique monétaire est-elle appropriée dans la conjoncture économique actuelle ?

Je ne comprends pas les raisons de cette décision. Elle ne relancera pas l'investissement privé parce que les projets demeurent bloqués dans les arcanes bureaucratiques. Elle ne fera pas remonter la Bourse de Maurice puisque les étrangers continuent de désinvestir. Elle n'allégera pas l'endettement de l'Etat, car les taux de rendement sur les obligations publiques sont en hausse. La seule explication plausible, c'est qu'on cherche à stimuler la croissance économique par la consommation. Mais selon moi, la baisse du taux d'intérêt n'incitera pas à la dépense vu que l'incertitude économique rend les consommateurs anxieux, avec les menaces de licenciements.

BUSINESSMAG. La baisse du taux d'intérêt ne risque-t-elle pas de faire dégringoler davantage le taux d'épargne ?

Certainement, elle n'encourage pas les gens à épargner. Contrairement à ce qu'avance l'administrateur d'une banque commerciale, il existe bien une relation positive entre le taux d'intérêt et l'épargne. Sinon, je suggère à la State Bank of Mauritius de faire l'expérience de ne pas accorder des intérêts à ses déposants et on verra si elle continue à attirer des dépôts ! Le taux d'intérêt joue son rôle, même en cas d'excès de liquidités sur le marché monétaire. Ces liquidités excédentaires sont causées précisément par une expansion du crédit qui ne correspond pas au capital d'épargne.

BUSINESSMAG. Il y a eu des critiques ces derniers temps contre les chiffres de l'inflation. Vous-même vous avez laissé entendre que la baisse de l'inflation est incompatible avec la dépréciation de la roupie. Expliquez-vous.

Je ne connais aucun autre pays où la monnaie se déprécie par plus de 15 % sur une période de douze mois, mais l'inflation sur un an tourne autour de 1,5 % ! Je ne dis pas qu'il existe une erreur dans le calcul de l'inflation et je ne mets pas en doute la crédibilité des officiers de Statistics Mauritius. Mais je suis d'avis qu'il faut revoir la méthode de collecte des prix. Ce travail doit-il toujours se faire durant les dix derniers jours du mois, une période généralement consacrée à la promotion des prix ? Doit-on toujours regarder le prix le moins cher sans tenir compte de la qualité du produit ? Ne faut-il pas considérer les produits qui sont géographiquement accessibles au plus grand nombre de gens ? Si le taux d'inflation est vraiment bas, ce que ne croient pas tous les Mauriciens raisonnables, il n'y a pas lieu d'accorder de compensation salariale...

BUSINESSMAG. La chute de l'investissement direct étranger est source d'inquiétude. Comment faire revenir les investisseurs étrangers ?

Le Board of Investment doit avoir une approche plus ciblée en se mettant en relation directe avec des multinationales connues. Quand une société mondialement réputée s'installe à Maurice, son seul nom suffit à rendre le pays très visible et à convaincre d'autres à la suivre. C'est ainsi qu'on sera en mesure de diversifier les services financiers.

Le gouvernement peut aligner une panoplie de bonnes mesures, mais s'il envoie en même temps de mauvais signaux, l'investisseur étranger se posera des questions. La bonne gouvernance, le respect de l'état de droit, l'indépendance des régulateurs, une monnaie saine et la stabilité sociale sont autant de facteurs institutionnels qui pèsent sur la décision de l'investisseur.

Magali Frédéric

Rubrique: En Une

Mots Clés : *PluriConseil State Trading Corporation
Tertiary Education Commission Eric Ng Ping Cheun*

Ajouter un commentaire

Votre nom

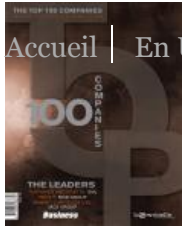
Sujet

Votre Commentaire *

Enregistrer

Aperçu

Les autres magazines de Business
Publications Ltd



Accueil | En Une | Actualité | Interview | Portails | Exchange | Entreprise | Immobilier | Business Files | Happy Hour

Conditions d'utilisation | Code de déontologie | Nous contacter | Publicité | Plan du site

